

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 octobre 2020
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 octobre 2020, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre 2020, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil tiendra le 20 octobre 2020, par visioconférence publique, un débat sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : examen d'ensemble de la situation dans le golfe Persique ». La note de cadrage établie en vue du débat est jointe à la présente (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily **Nebenzia**



Annexe à la lettre datée du 14 octobre 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Maintien de la paix et de la sécurité internationales : examen d'ensemble de la situation dans le golfe Persique

1. La Fédération de Russie propose que le Conseil de sécurité tienne en octobre 2020, au niveau des ministres des affaires étrangères, un débat sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : examen d'ensemble de la situation dans le golfe Persique », afin d'examiner de manière exhaustive les causes des risques de conflit de plus en plus grands dans la région du golfe Persique et de trouver des moyens d'apaiser les tensions.

Contexte

2. Les conflits au Moyen-Orient ont des effets déstabilisants, non seulement sur la situation militaire et politique dans la région mais aussi sur les relations internationales en général. Leurs effets se font sentir également dans la région du golfe Persique.

3. Le principal facteur d'instabilité observé récemment est la façon équivoque dont les États de la sous-région perçoivent la place et le rôle de leurs voisins. Des accusations réciproques d'activités déstabilisatrices ont été formulées. Parallèlement, on observe une tendance à ignorer les facteurs d'intérêt mutuel.

4. Au cours des dernières années, le Plan d'action global commun a continué de jouer un rôle important pour ce qui est de contenir l'escalade. En 2018, les États-Unis se sont retirés unilatéralement du Plan et ont réintroduit des sanctions unilatérales contre l'Iran. Grâce aux efforts conjoints et collectifs des autres participants à l'accord nucléaire, celui-ci est encore en vigueur.

5. Pour remédier durablement à cette situation dans la région du golfe Persique et rectifier le tir, il faudrait agir de manière collective en vue d'élaborer et d'appliquer des mesures de confiance fondées sur le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États et sur les principes de la communication entre les civilisations.

6. Les États régionaux et les organisations régionales devraient jouer un rôle de premier plan à cet égard. La désescalade devrait être progressive et inclusive. L'élaboration de mesures de confiance et de transparence pourrait jouer un rôle important dans un premier temps. Des acteurs internationaux extra-régionaux influents pourraient alors se porter garants d'accords ultérieurs à long terme et, si nécessaire, déployer des efforts de médiation de manière collective. La Russie a formulé un certain nombre de propositions concrètes à cet égard. Son cadre conceptuel est défini dans le concept de sécurité collective dans le golfe Persique, présenté en 2019. L'idée est d'appliquer un programme d'action à long terme en vue de normaliser la situation, de renforcer la stabilité et la sécurité, de régler les conflits, d'établir les grandes orientations et les principales modalités du système qui s'appliquera après la crise et de définir les moyens d'exécuter les tâches connexes.

7. Dans le même ordre d'idées, le Président de la Fédération de Russie a proposé en août 2020 d'organiser un sommet des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, avec l'Iran et l'Allemagne, en vue d'arrêter ensemble les modalités d'un travail commun visant à établir des mécanismes fiables de sécurité et de renforcement de la confiance dans la région du golfe Persique.

Objectifs de la manifestation

- a) Examiner les principales caractéristiques de la situation actuelle dans le golfe Persique ;
- b) Recenser les points communs entre les différentes approches des États de la région concernant les perspectives de normalisation de la situation ; déterminer les priorités sur lesquelles les partenaires extrarégionaux se rejoignent afin d'aider les pays du golfe Persique à parvenir à des accords ; analyser les problèmes propres aux différents pays de la sous-région, dont le règlement, de manière cohérente, peut conduire à la stabilisation globale de la région ;
- c) Discuter des moyens de réduire les tensions dans la région et de créer un climat de confiance reposant sur des mesures politiques et pratiques visant à réduire les risques d'escalade, et échanger des points de vue sur des moyens concrets de créer des mécanismes de sécurité collective dans le golfe Persique ;
- d) Définir les différentes étapes possibles de la création d'un système de sécurité collective dans le golfe Persique, à commencer par le règlement des problèmes les plus graves.

Questions à aborder

- a) Quels sont les facteurs qui entravent la normalisation des relations entre les pays de la région ?
 - b) Comment pouvons-nous surmonter une situation dans laquelle les mesures unilatérales l'emportent sur l'action collective ?
 - c) Quelles mesures politiques et pratiques permettraient de réduire la méfiance entre les États de la région ?
 - d) Peut-on s'inspirer de l'une des situations de crise dans la région pour élaborer un ensemble de mesures de confiance à exploiter ensuite sur une plate-forme régionale commune ?
 - e) Comment l'ONU peut-elle contribuer à la création d'un climat non conflictuel, encourager les acteurs régionaux à dialoguer, négocier et garantir le respect des futurs accords ?
 - f) Comment protéger davantage l'inviolabilité des grands principes de la souveraineté nationale, ainsi que l'intégrité et l'unité des territoires des États ?
8. La Fédération de Russie attend avec intérêt d'avoir un échange de vues ouvert et constructif qui permettrait de dégager des dénominateurs communs en vue de gérer la crise de manière collective et de parvenir à un rétablissement satisfaisant de la situation dans le golfe Persique.
9. Le débat se tiendra le 20 octobre 2020, par visioconférence, au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ».